



## Alerte en fiscalité canadienne

### Faits saillants du budget de la Nouvelle-Écosse 2019-2020

Le 26 mars 2019

Aujourd'hui, la ministre des Finances, Karen Casey, a déposé le budget de la Nouvelle-Écosse 2019-2020, intitulé *Building on a Strong Foundation* (Bâtir sur des assises solides).

Voici un résumé des faits saillants sur les plans économique et fiscal de ce budget.

#### Perspectives budgétaires et économiques

Le budget de 2019-2020 prévoit une hausse des dépenses de 1,8 % accompagnée d'une hausse des recettes de 1,9 %, ce qui entraînera un surplus budgétaire de 33,6 millions de dollars. Le ratio de la dette nette au PIB devrait passer de 34,3 % en 2018-2019 (selon les dernières projections) à 33,8 % en 2019-2020.

Dans l'ensemble, la croissance de l'économie devrait être constante, avec une croissance du PIB nominal de 2,8 % en 2019 et de 2,9 % en 2020, et une croissance du PIB réel de 0,8 % en 2019 et de 0,9 % en 2020. Une

augmentation de la population et une hausse de la productivité de la main-d'œuvre ont été citées comme les principaux facteurs responsables de la croissance économique prévue.

## Mesures relatives aux particuliers

Le budget ne prévoit aucun changement aux taux d'imposition pour les particuliers. Les taux d'imposition marginaux les plus élevés pour 2019 sont indiqués dans le tableau suivant.

<b>Taux d'imposition marginaux combinés les plus élevés des particuliers (fédéral et provincial) – 2019</b>	
	Nouvelle-Écosse
Intérêts et revenus réguliers	54,00 %
Gains en capital	27,00 %
Dividendes déterminés	41,58 %
Dividendes non déterminés	48,28 %

## Crédit d'impôt pour capital de risque axé sur l'innovation

À compter du 17 janvier 2019, le nouveau crédit d'impôt pour capital de risque axé sur l'innovation remplacera le crédit d'impôt pour capital de risque actuel, qui sera éliminé progressivement d'ici le 31 décembre 2019. Le nouveau crédit d'impôt pour capital de risque axé sur l'innovation ne restreindra plus les investissements aux actions ordinaires et la limite d'investissement maximale pour les particuliers sera augmentée pour atteindre 250 000 dollars, comparativement à 50 000 dollars en vertu du crédit d'impôt pour capital de risque actuel. Le taux du crédit d'impôt demeurera de 35 % pour les investissements dans une vaste gamme de secteurs et un crédit d'impôt de 45 % sera disponible pour les investissements dans certains secteurs des technologies océanologiques et des sciences de la vie. Il est à noter qu'il n'y aura aucun changement au crédit d'impôt actuellement disponible pour les investissements en actions dans des fonds de développement économique des collectivités.

## Mesures relatives aux entreprises

Le budget ne prévoit aucun changement aux taux d'imposition pour les entreprises. Les taux d'imposition sur le revenu des sociétés pour 2019 sont indiqués dans le tableau suivant.

<b>Taux d'imposition sur le revenu des sociétés – (fédéral et provincial) – 2019</b>	
	Nouvelle-Écosse
Général	31,0 %
Activités de fabrication et de transformation	31,0 %
Petites entreprises (Plafond DPE de 500 000 \$)	12,0 %

## Crédit d'impôt pour capital de risque axé sur l'innovation

Le crédit d'impôt pour capital de risque axé sur l'innovation dont il a été question plus haut sera également disponible aux sociétés à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019. Le taux du crédit d'impôt pour les sociétés sera de 15 % jusqu'à concurrence de 500 000 \$.

### Autres mesures

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, un crédit d'impôt pour capital de risque sera disponible tant pour les particuliers que les entreprises qui investissent dans une société ou un fonds à capital de risque. Le taux du crédit d'impôt sera de 15 %.

Pour obtenir plus d'informations, veuillez consulter le [site web du ministère des Finances](#).

## Votre équipe de spécialistes :

### Bureau national

#### Fatima Laher

Leader, Clients et secteurs, Fiscalité  
Tél. : 416-601-6570

#### Albert Baker

Leader national de la politique fiscale  
Tél. : 416-643-8753

### Est du Canada

#### Tony Maddalena

Leader régional, Fiscalité  
Tél. : 905-315-5734

### Nouvelle-Écosse

#### Jim MacGowan

Associé, Fiscalité  
Tél. : 902-721-5697

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
La Tour Deloitte  
1190 avenue des Canadiens-de-Montréal, Bureau 500  
Montréal, Québec H3B 0M7  
Canada

Ce document est publié par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à l'intention des clients et amis du Cabinet et ne doit pas remplacer les conseils judicieux d'un professionnel. Aucune mesure ne devrait être prise sans avoir consulté préalablement un spécialiste. Vous utilisez le présent document à vos propres risques.

Deloitte offre des services dans les domaines de l'audit et de la certification, de la consultation, des conseils financiers, des conseils en gestion des risques, de la fiscalité et d'autres services connexes à de nombreuses sociétés ouvertes et fermées dans de nombreux secteurs. Deloitte sert quatre entreprises sur cinq du palmarès Fortune Global 500<sup>MD</sup> par l'intermédiaire de son réseau mondial de cabinets membres dans plus de 150 pays et territoires, qui offre les compétences de renommée mondiale, le savoir et les services dont les clients ont besoin pour surmonter les défis d'entreprise les plus complexes. Pour en apprendre davantage sur la façon dont les quelque 264 000 professionnels de Deloitte ont une influence marquante – y compris les 9 400 professionnels au Canada – veuillez nous suivre sur LinkedIn, Twitter ou Facebook.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir [www.deloitte.com/ca/apropos](http://www.deloitte.com/ca/apropos).

Deloitte souhaite offrir sur demande ses publications dans des formats accessibles et des aides à la communication.

© Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et ses sociétés affiliées.